

AUBAZINE

Mag

Le Magazine de l'Information Communale

**VIE MUNICIPALE
ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS**

www.ville-aubazine.fr

Le nouveau Guide des Chemins de Randonnées

A
U
B
A
Z
I
N
E

Guide des Chemins de Randonnées



est disponible
GRATUITEMENT
en mairie

RESTEZ CONNECTÉS !

www.ville-aubazine.fr

 [facebook.com/Commune Aubazine](https://facebook.com/CommuneAubazine)

 Intramuros : Aubazines Midi
Corrézien

Sommaire

Le mot du maire	p.03
Infos municipales	p.04
Budgets	p.09
Retour en images	p.11
Vie municipale	p.14
Travaux Voirie	p.16
Chemins de randonnées	p.17
Vie scolaire	p.18
Vie associative	p.20
Rencontre avec	p.23

« **AUBAZINE MAG** » le magazine de
l'information communale publié par :
Mairie d'Aubazine, le Bourg – 19190 AUBAZINE
Tél : 05 55 25 71 26 – Fax : 05 55 25 76 80
e-mail : mairie@ville-aubazine.fr

Directeur de publication : Bernard LARBRE
Rédacteur : Jacques COTSIS
Infographiste : Laura JOIGNIE
Comité de rédaction : Stéphane CHAPOU, Manuella
DUCASTEL, Patricia GRAFFEUIL
Crédit photo couverture : Cyril LECOINTE
Impression : MAUGEIN Imprimeurs TULLE

Tirage à 500 exemplaires

Distribué par La Poste



LE TRI
+ FACILE

BULLETIN



BAC
DE
L'ÉCLAIR



Chères Aubazinoises, chers Aubazinois,

L'année 2023 est déjà bien avancée : la période hivernale a cédé sa place à la douceur printanière, et nous voilà déjà à l'aube de l'été. Le soleil et les températures plus agréables ont repris leurs quartiers et vont faire briller notre belle commune autant que notre moral !

Comme chaque année, ce premier trimestre a été rythmé par le cycle budgétaire. Forts d'une bonne gestion tout au long de l'année, la Commission des finances puis le Conseil Municipal se sont réunis afin de débattre des différentes orientations financières pour l'année à venir. En élus responsables, nous avons travaillé notamment sur l'amélioration énergétique avec la programmation d'une étude thermique sur les bâtiments communaux, mais aussi sur bien d'autres chantiers répondant autant que faire se peut aux différents besoins de la commune.

Nous avons toujours à cœur de faire preuve de transparence concernant les actions que nous menons. Vous savez ce qui a été fait, ce qui n'a pu l'être pour diverses raisons et surtout ce qui reste à réaliser. Nous nous attachons à gérer au mieux les finances de la commune afin de maintenir l'équilibre budgétaire adéquat. Cependant, un projet d'ampleur, très technique et surtout assez onéreux demande encore toute notre attention : celui de la station d'épuration des eaux usées. Nous traiterons là aussi ce dossier avec la plus grande rigueur et le souci de dépenser au mieux l'argent public dont nous sommes dépositaires.

La période estivale est annuellement propice à l'organisation d'activités culturelles variées. C'est pourquoi vous trouverez dans ce numéro un guide des manifestations (concerts, expositions, fêtes, foires, marché...) qui vont se dérouler dans notre beau village. Je ne peux que vous encourager à venir profiter de ces divers événements...

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, à toutes et à tous, un très bel été auprès de vos familles et amis.



Le maire,
Bernard LARBRE



GUICHET UNIQUE

Afin d'accueillir l'espace numérique dans les meilleures conditions, il était nécessaire de réaménager l'accueil.

Depuis fin février, les services de la Mairie ont été réorganisés avec la création d'un guichet unique pour vos démarches :

La Mairie :

- Urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme...)
- État-Civil (déclaration de naissance, acte de décès, reconnaissance anticipée...)
- Inscription sur les listes électorales
- Recensement citoyens
- Location des salles
- Gestion du cimetière
- Pour les cartes d'identité et passeports il faut vous rapprocher des mairies équipées d'un dispositif de recueil pour la prise d'empreintes*. Toutefois la Mairie peut vous aider à saisir votre pré-demande sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

* En Corrèze, les communes équipées sont les suivantes : Argentat, Beaulieu-sur-Dordogne, Brive-la-Gaillarde, Egletons, Lubersac, Malemort, Objat, Treignac, Tulle, Ussel, Uzerche.

Par ailleurs, les structures France Services suivantes sont aussi équipées pour faire les titres d'identité : Allasac, Ayen, Meymac, Noailles, Perpezac-le-Noir, Peyrelevade, Saint-Ybard, Sainte-Féréole, Sainte-Fortunade, Seilhac, Vignols.

L'Agence Postale :

- Acheter (des timbres, des enveloppes prêt-à-poster, des emballages pour vos colis, des services de réexpédition ou de garde du courrier)
- Déposer vos lettres et colis (lever du courrier à 12h du lundi au samedi)
- Retirer vos lettres recommandées et colis
- Effectuer des opérations financières de dépannage : retrait et dépôt maximum 500€

De plus, l'espace numérique se trouve maintenant dans les locaux de l'agence postale et de la Mairie. Un ordinateur est mis à la disposition du public.



TAXE DE SÉJOUR

Voici les éléments de la taxe de séjour 2023.
Tous les tarifs restent inchangés par rapport à 2022.

La loi oblige tout propriétaire mettant en location saisonnière un bien à remplir le formulaire de « Déclaration en Mairie des Meublés de Tourisme » et de l'adresser au maire de la commune de l'habitation concernée en application des Art L.324-1-1 et D.324-1-1 du code du tourisme.

OFFICE DE TOURISME VALLÉE DE LA DORDOGNE

13 Avenue François de Maynard
46400 SAINT-CÉRÉ
Régisseur principal : Christine TERLIZZI
Suppléant : Isabelle DUPRET

PETR VALLÉE DE LA DORDOGNE CORRÉZIENNE

Rue Émile Monbrial
19120 BEAULIEU-SUR-DORDOGNE
Régisseur principal : Isabelle DUPRET
Suppléant : Christine TERLIZZI

Tél : 05 65 33 22 04 – 05 65 33 22 00

Courriel : taxesejour.valleedordogne@gmail.com

Plateforme de déclaration et de paiement en ligne : <https://valleed.consonanceweb.fr>

TARIFS MUNICIPAUX

Tarifs valables jusqu'au 31-12-2023.

SALLE POLYVALENTE

(Calendrier disponible sur le site de la mairie, <https://ville-aubazine.fr>)

Pour la période du 01 avril au 30 septembre

	Sans la cuisine	avec la cuisine
Particuliers domiciliés à Aubazine	110.00 €	220.00 €
Entreprise de la commune	220.00 €	320.00 €
Entreprise extérieure	350.00 €	460.00 €
Demandeurs ou associations extérieurs	240.00 €	350.00 €

Pour la période du 01 octobre au 31 décembre

	Sans la cuisine	avec la cuisine
Particuliers domiciliés à Aubazine	170.00 €	270.00 €
Entreprise de la commune	330.00 €	430.00 €
Entreprise extérieure	460.00 €	560.00 €
Demandeurs ou associations extérieurs	360.00 €	460.00 €

La municipalité :

- fixe le prix forfaitaire de location du mobilier à **25.00 €** par jour, quel que soit le nombre d'unités empruntées.
- rappelle que les associations communales pourront utiliser gratuitement les locaux précités.
- demande le versement d'une caution de **500.00 €** en garantie des dommages éventuels.
- précise que la mise à disposition des locaux se fera après présentation d'une attestation d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation desdits locaux.

SALLES BERNADETTE BARRIÈRE OU PRESBYTÈRE

Ces deux salles permettent à des particuliers ou à des associations de pouvoir faire des expositions : le tarif est de **100.00 €** la semaine (du lundi 8h00 au dimanche 20h00, avec caution de **200.00 €**).

Prix forfaitaire de location de l'une des salles pour des réunions d'associations ou entreprises extérieures : **100.00 €**.

Prix forfaitaire de location de mobilier : **25.00 €** /jour quel que soit le nombre d'unités empruntées.

Utilisation des 3 salles GRATUITE pour les associations communales.

CANTINE

Prix du repas enfant : 2.80 €

Prix du repas adulte : 6.00 €

GARDERIE - forfait hebdomadaire

	1 enfant	2 enfants et plus
Matin OU Soir (semaine)	6.30 €	4.80 €
Matin ET Soir (semaine)	10.50 €	8.75 €

Coût unitaire d'accueil des enfants dont la présence ne revêt pas un caractère régulier : 3.60 € par journée.

Gratuité de la garderie de : 8h15 à 8h45 et de 16h30 à 17h00

CIMETIÈRES ET COLUMBARIUM

Concession Cimetière		TARIF TOTAL
3 m ²	1 place	150.00 €
6 m ²	2 places	300.00 €
Concession Columbarium / Cavurnes		
15 ans	175.00 € + 25.00€ droit d'enregistrement	200.00 €
30 ans	275.00 € + 25.00 € droit d'enregistrement	300.00 €
Dispersion des cendres et concession support de mémoire		
15 ans		50.00 €
30 ans		100.00 €

ANNUAIRE

MAIRIE D'AUBAZINE

Tél : 05 55 25 71 26



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
Après-midi	FERMÉ	13h30-17h30	FERMÉ	13h30-17h30	13h30-17h30	FERMÉ

AGENCE POSTALE COMMUNALE (MAIRIE)

Tél : 05 55 25 71 26



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
Après-midi	FERMÉ	13h30-17h30	FERMÉ	13h30-17h30	13h30-17h30	FERMÉ

POINT PUBLIC MULTIMÉDIAS (PPM)

Tél : 05 55 25 71 26



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h00-12h30	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	9h00-12h30
Après-midi	FERMÉ	FERMÉ	13h00-17h00	14h00-18h00	FERMÉ	FERMÉ

ÉCOLE JEAN-BAPTISTE LAUMOND



Tél : 05 55 25 71 24
Tél : 05 55 25 76 23

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél : 06 08 95 87 94

Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 7h00 à 8h50 et de 16h30 à 19h00.

Le mercredi : de 7h00 à 8h30 puis acheminement GRATUIT en bus vers le Centre de Loisirs de Beynat (inscriptions au 05 55 84 02 12).

BIBLIOTHÈQUE



(à l'étage de la salle Polyvalente) Le samedi de 10h00 à 11h30
Tél : 06 13 88 27 31

DÉCHETTERIE D'AUBAZINE

Tél : 06 15 08 54 46



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	9h00-12h00	9h00-12h00
Après-midi	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00

ALERTE CYBERSÉCURITÉ

**Contravention / Amende :
Vague en cours de SMS et mail frauduleux**

INFO ANTAI: Vous avez une contravention à payer. Afin d'éviter toute pénalité veuillez la régler via: <https://dos.amendes.fr>

AMENDE GOUV - Nos agents ont trouvé une contravention rattachée à votre dossier. Consultez les détails de la contravention via : [amendes.info](https://dos.amendes.fr/info)

1. Ne répondez pas
2. Signalez les SMS au 33 700
3. Signalez les mails à Signal Spam

Un seul site pour payer vos amendes : www.amendes.gouv.fr

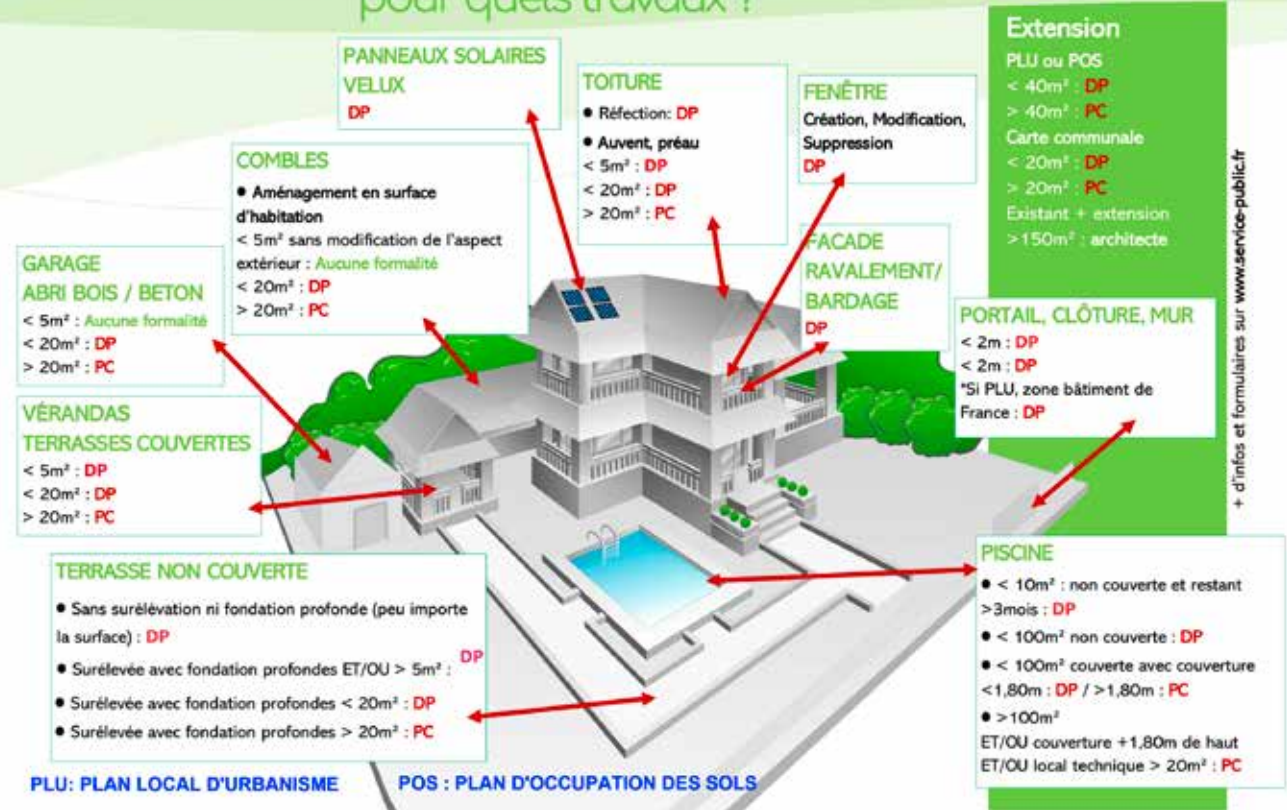
www.cybermalveillance.gouv.fr

AUTORISATIONS D'URBANISME

PC avec architecte: si une personne morale dépose le dossier avec le total superficie au delà de 150 m²

Quelles autorisations pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire



AIDE FINANCIÈRE - SAUR

Comment demander une aide financière pour le paiement de votre facture d'eau potable au titre du PASS'EAU ?

1 Vous recevez votre facture d'eau potable et vous rencontrez des difficultés financières



2 Contactez l'assistant(e) social(e) de votre territoire.



3 L'assistant(e) social(e) :

- Prépare un dossier de demande d'aide PASS'EAU.
- Informe la SAUR qu'une demande d'aide est en cours d'instruction. Dans l'attente d'une décision, le paiement de votre facture est suspendu 2 mois.



4

Le dossier est instruit par les services du CCAS ou du CIAS de votre commune de résidence. Il est ensuite présenté à l'instance du CCAS/CIAS qui décide de l'attribution éventuelle d'une aide au titre du PASS'EAU



5 Votre demande d'aide est acceptée. Une notification vous est envoyée par le CCAS/CIAS et la décision est transmise à la SAUR par l'intermédiaire du Syndicat Mixte BELLOVIC. Contactez la SAUR afin de régler le solde éventuel restant à payer.

5 Votre demande d'aide est refusée. Une notification vous est envoyée et vous devrez contacter SAUR pour procéder au paiement de la créance.

PRÉVENTION MALADIE DE LYME



LA TIQUE VIT ICI
soyez vigilants !

FORÊTS HERBES HAUTES PARCS ET JARDINS

MÊME EN PIQUE-NIQUE,
LA TIQUE PIQUE !

ÉVITER LES PIQÛRES
avant et après une activité en nature

AVANT



Utiliser un répulsif en respectant les contre-indications



Porter des habits couvrants



Inspecter le corps

APRÈS



Prendre une douche



Mettre ses vêtements à laver

EN CAS DE PIQÛRE
après une activité en nature





Ôter la tique avec un tire-tique et désinfecter la peau avec un antiseptique

Surveiller l'apparition d'une plaque rouge qui s'étend en cercle


PRÉVENTION CANICULE FORTES CHALEURS

Que faire en cas de fortes chaleurs ou de canicule ?


PERSONNES ÂGÉES
RISQUE : COUP DE CHALEUR




Mouiller la peau régulièrement avec une légère ventilation



Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé




Préférer les fruits et légumes crus et les plats froids




Protéger sa maison de la chaleur

Ne pas sortir aux heures les plus chaudes


ENFANTS ET ADULTES
RISQUE : DÉSHYDRATATION




Ne pas rester en plein soleil



Boire beaucoup d'eau mais pas d'alcool



Ne pas faire d'efforts physiques intenses



En cas de malaise ou de coup de chaleur, appeler le

Info « canicule » Appeler le
0800 06 66 66

15

Source : ministère de la Santé

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET DE LA COMMUNE 2023

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité ; d'un côté la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), et de l'autre la section d'investissement.

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement

Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, loyers, locations de salles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Le taux des contributions directes :

Taxe foncière bâti :	39.44 %
Taxe foncière non bâti :	124.90 %
Taxe d'habitation résidence secondaire :	8.81 %

Les taux n'ont pas augmenté en 2023. A préciser toutefois, que malgré la stabilité des taux communaux, les contribuables vont voir leurs impôts augmenter de 7,1 % car la valeur locative des locaux d'habitation, des terrains des locaux industriels est indexée à l'indice des prix à la consommation. Le produit de la fiscalité locale attendu s'élève à 329 430.00 €. Les dotations de l'Etat espérées pour 2023 sont estimées à 171 892.00 €.

Les dépenses de fonctionnement

Elles sont constituées par les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer. Les salaires représentent 47 % des dépenses réelles de la commune.

Budget de la section de fonctionnement

Le tableau ci-dessous retrace les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement prévues au cours de l'année 2023.

DÉPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Dépenses courantes	381 911.00 €	Résultat reporté (excédent 2022)	286 728.24 €
Dépenses de personnel	440 789.00 €	Atténuation de charges	16 000.00 €
Atténuations de produits	2 746.71 €	Produits de services	38 800.00 €
Autres dépenses	110 643.00 €	Impôts et taxes	535 501.00 €
Dépenses financières	428.14 €	Dotations et participations	188 289.75 €
Charges exceptionnelles	3 500.00 €	Autres produits de gestion courante	27 000.00 €
		Produits de services	100.00 €
Total dépenses réelles	940 017.85		
Virement à la section d'investissement	109 305.52 €		
Dotations aux amortissements	43 095.62 €		
Total opérations d'ordre	152 401.14 €		
Total dépenses de fonctionnement	1 092 418.99 €	Total recettes de fonctionnement	1 092 418.99 €

La section d'investissement

La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Les dépenses d'investissement

En 2023, les principales dépenses sont les travaux et matériels de voirie (55 000 €), les travaux de réaménagement de la mairie (32 702.50 €), la réfection d'un logement communal (50 000 €), la création d'un espace sports loisirs (147 700.00 €), les travaux de l'abbatiale (101 095.35 €) et l'aménagement touristique des ruines de Coyroux (505 510.00 €).

Les recettes d'investissement

Elles sont constituées essentiellement par le virement de la section de fonctionnement (109 305.52 €), les subventions (143 191.28 €), le fond de compensation de la TVA (50 201.98 €).

Budget de la section d'investissement

Le tableau ci-dessous retrace les recettes et les dépenses de la section d'investissement prévues au cours de l'année 2023.

DÉPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Travaux en cours	306 817.46 €	Résultat reporté (excédent 2022)	462 357.84 €
Travaux pluri annuels	754 305.35 €	Subventions	143 191.28 €
Rénovation EP	18 500.00 €	Dotations	337 041.99 €
Emprunts	10 869.44 €	Cautions reçues	3 000.00 €
Etudes	7500.00 €	Virement de la section de fonctionnement	109 305.52 €
		Opérations d'ordre	43 095.62 €
Total dépenses investissement	1 097 992.25 €	Total recettes d'investissement	1 097 992.25 €

La dette

3 emprunts sont en cours. Le montant de l'annuité est de 8 297.58 € et le capital restant dû au 01/01/2023 est de 41 522.18 €.

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2023

Le service assainissement fonctionne sur un budget annexe et autonome. Il n'est pas financé par le budget général de la commune.

La section d'exploitation

Les dépenses d'exploitation

Elles sont principalement constituées des dépenses de fourniture d'énergies, l'entretien des bâtiments et la rémunération de la SAUR pour la perception de la redevance assainissement (15 400.00 €), le remboursement des intérêts (773.00 €) et les amortissements des travaux (14 587.92 €).

Les recettes d'exploitation

Elles sont constituées par la redevance assainissement (18 000.00 €) et la subvention de la mairie (10 000 €).

Budget de la section de la section d'exploitation

Le tableau ci-dessous retrace les recettes et les dépenses de la section d'exploitation prévues au cours de l'année 2023.

DÉPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Dépenses courantes	15 400.00 €	Résultat reporté (excédent 2022)	20 162.67 €
Dépenses de personnel	4 000.00 €	Vente produit	18 000.00 €
Charges financières	761.97 €	Subvention d'exploitation	10 000.00 €
Dotations aux provisions	1 000.00 €	Fctva	918.29 €
Autres charges	1 000.00 €		
Total dépenses réelles	22 661.97 €	Reprise provision	1 000.00 €
Virement à la section d'investissement	12 831.07 €		
Dotations aux amortissements	15 587.92 €		
Total opérations d'ordre	27 418.99 €		
Total dépenses d'exploitation	50 080.96 €	Total recettes d'exploitation	50 080.96 €

La section d'investissement

Les dépenses d'investissement

Elles sont composées des travaux sur le réseau d'assainissement (15 108.00 €), le diagnostic du réseau d'assainissement (69 429.72 €), les études pour la station du bourg (12 095.94 €) et du remboursement des emprunts (11 333.35 €).

Les recettes d'investissement

Elles sont constituées des amortissements (14 587.92 €), du résultat reporté de 2022 (52 108.66 €), du virement de la section de fonctionnement (12 831.07 €), des subventions (23 080.11 €) et du FCTVA (5 359.25 €).

Budget de la section d'investissement

Le tableau ci-dessous retrace les recettes et les dépenses de la section d'investissement prévues au cours de l'année 2023.

DÉPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Immobilisations en cours	15 108.00 €	Résultat reporté (excédent 2022)	52 108.66 €
Immobilisations corporelles	69 429.72 €	Subventions	23 080.11 €
Etude station du bourg	12 095.94 €	Dotations	5 359.25 €
Emprunts	11 333.35 €	Total recettes réelles	80 548.02 €
		Virement de la section d'exploitation	12 831.07 €
		Dotations aux amortissements	14 587.92 €
		Total recettes d'ordre	27 418.99 €
Total dépenses d'investissement	107 967.01 €	Total recettes d'investissement	107 967.01 €

La dette

2 emprunts sont en cours, un pour les travaux sur la station de Pauliat (remboursement : 8 333.35 €) et un pour le diagnostic assainissement (remboursement : 3 000.00 €).

Capital restant dû au 01/01/2023 : 105 666.63 €.



SPECTACLE

Lundi 27 février après-midi, les enfants de l'école (de la GS au CM2) se sont rendus à la salle polyvalente pour assister à une représentation théâtrale enfance et jeunesse. Cette pièce, intitulée « Jamais Dormir », créée et mise en scène par **Baptiste Amann**, rend hommage à l'imaginaire et à la nuit et son pouvoir fantasmagorique. L'interprète, **Thalia Otmanetelba**, a su capter avec talent l'attention du jeune public et, parmi de nombreux éclats de rire, éveiller leur curiosité. Ce spectacle, d'une durée de 45mn, a ensuite été suivi d'un temps d'échange de 20mn entre la comédienne et les élèves qui ont pu ainsi poser les questions souhaitées. Un moment culturel riche et apprécié par tous !



UN TRJV À AUBAZINE !

Les 18 et 19 mars derniers, l'Association Cycliste de Cosnac organisait le Trophée Régional des Jeunes Vététistes (TRJV) de Nouvelle-Aquitaine. 185 jeunes, venant de tous les départements de la région, se sont retrouvés le samedi sur les pistes d'Aubazine pour les épreuves de descente (DH) et de Trial, et le dimanche au City stade de Cosnac pour l'épreuve de cross-country. Un très beau TRJV malgré une météo pluvieuse !

19 MARS 2023 :

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR

Le dimanche 19 mars 2023, le Maire Bernard LARBRE, le Président de l'association FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) François MANIERES-MEZON, anciens combattants ou épouses, élus et habitants d'Aubazine se sont retrouvés au monument aux Morts de la commune pour commémorer le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Une gerbe au nom de la commune et de la fédération a été déposée. Les prises de paroles ont rappelé les événements tragiques de cette page d'histoire de France qui aura fait environ 30 000 morts militaires et de nombreuses victimes civiles entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962. La cérémonie a été suivie d'un repas au Saint-Etienne.





L'ENDURO KIDS VTT : UNE COMPÉTITION PASSIONNANTE ET EXIGEANTE

Le 16 avril dernier, la commune d'Aubazine a accueilli une compétition d'Enduro VTT pour enfants, organisée par le Tulle VTT. L'Enduro VTT est une discipline de VTT qui consiste à réaliser plusieurs descentes chronométrées sur des parcours spécialement aménagés. Les coureurs doivent affronter des obstacles techniques et des terrains variés, tels que des pierres, des racines, des bosses, des virages serrés et des passages étroits.

Cette compétition d'Enduro organisée par le Tulle VTT a été un véritable succès, avec de nombreux participants qui se sont affrontés dans une ambiance conviviale et sportive. Les spectateurs ont pu admirer les prouesses techniques des jeunes coureurs, qui ont su faire preuve de courage et de détermination tout au long de la compétition.



LA FOIRE AUX CHÈVRES

Le dimanche 23 avril, s'est tenue la traditionnelle Foire aux chèvres, organisée conjointement par la municipalité et le comité des fêtes. Au programme de la journée de cette quarante-sixième foire primée de la Saint-Georges : présentation des animaux (chèvres, veaux élevés sous la mère, chevaux, moutons), remise des prix, animations de rue et une centaine d'exposants proposant des produits divers et variés dans le cœur du village. Quant à la tradition, elle fut respectée : le vin coula en abondance à la fontaine du village !

LE PADD EN COURS



Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est un document qui fait partie du processus d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Il a pour objectif de définir les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire en prenant en compte les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le PADD est élaboré par la collectivité territoriale compétente, en concertation avec les acteurs locaux. Il constitue une sorte de feuille de route qui guide l'élaboration des autres documents constitutifs du PLUI. Le PADD, en cours de d'élaboration, a été débattu en Conseil Municipal (24/03/2023) puis en Conseil Communautaire (27/04/2023) : il permettra de mettre en œuvre un urbanisme durable et respectueux des caractéristiques des communes qui composent le territoire du Midi Corrèzien.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai 1945 marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, avec la capitulation de l'Allemagne nazie. Depuis lors, cette date est célébrée chaque année. En 2023, nous avons célébré le 78^{ème} anniversaire de cette journée historique et le 80^{ème} anniversaire de l'invasion de la France par l'Allemagne nazie en 1940.

À Aubazine, reconnaissant l'importance du devoir de mémoire, les maires d'Aubazine et de Palazinges, les élus et quelques habitants se sont réunis au monument aux Morts pour une cérémonie en l'honneur des victimes de la guerre qui ont donné leur vie pour la paix, la liberté et la démocratie.

Il est aujourd'hui plus que jamais essentiel de réfléchir à la façon dont nous pouvons transmettre ces souvenirs aux jeunes générations, pour qu'elles puissent comprendre les conséquences tragiques de la guerre et la valeur de la paix. Nous devons leur enseigner l'importance de la tolérance, de la compréhension et du respect mutuel pour préserver notre paix fragile, et prévenir ainsi les conflits futurs.



COQUELICONTES

Vendredi 26 mai après-midi a eu lieu, à la salle polyvalente, et dans le cadre du 26^{ème} festival itinérant Coquelicontes, une représentation pour les élèves de l'école (de la GS au CM2). Ce spectacle, intitulé « Cœur battant » (d'après la Reine des neiges d'Andersen), et assuré par la comédienne Anne Boutin-Pied, a enchanté les enfants tout comme les adultes présents ce jour-là. Un beau moment de joie, de convivialité et de découverte !

« L'ÉCHOPPE » : UN TRÉSOR CACHÉ À DÉCOUVRIR CET ÉTÉ À AUBAZINE



Le 3 juin dernier, une boutique éphémère regroupant 11 artisans créateurs locaux a ouvert ses portes au cœur du village. Un pot de l'amitié a été offert pour clôturer cette première journée d'inauguration, créant ainsi une ambiance chaleureuse et conviviale propice aux échanges entre les créateurs et les visiteurs. La diversité des artisans présents dans cette boutique éphémère est un véritable atout pour les amateurs d'artisanat. Ainsi, vous pourrez y découvrir :

* les « **Ch'tis Bijoux de Véro** » qui présentent leurs créations de bijoux fantaisie en pierres naturelles et perles de verre, apportant une certaine touche d'élégance et de raffinement.

* « **Créa'Zou** » propose des créations en tissus uniques et colorées, alliant originalité et savoir-faire.

* Les amateurs de poterie seront enchantés par les réalisations de la « **Poterie de la Grange Vieille** », témoignant du talent et de la passion de l'artisan pour cette forme d'art ancestrale.

* « **Lazy Bird** » offre quant à elle des créations de cabas en tissus, alliant style et praticité.

* « **Mélie et Papillon** » se spécialise dans la fabrication de savons artisanaux, offrant une expérience sensorielle unique.

* « **Safran de la Vézère** » propose toute une gamme de produits à base de safran, mélange de nature et d'authenticité.

* « **Le miel de Clem** », offre, quant à lui, une sélection de produits à base de miel, témoignant du travail méticuleux des apiculteurs locaux.

* Les amateurs de décoration ne seront pas en reste avec les magnifiques créations en macramé de « **Belle Gazou** », véritable invitation à la détente et à la contemplation.

* « **Cuir and Cow** » fascine avec ses articles en cuir, entièrement travaillé à la main : découpe, teinture, finitions, alliant qualité et esthétisme.

* « **Les Printanières 19** » apportent une touche de poésie avec des fleurs en papiers filtres teintés.

* Enfin, « **Créasteph19** » présente des articles en bois, mettant en valeur la beauté et la simplicité de ce matériau naturel.

La boutique éphémère sera ouverte jusqu'à la fin du mois de septembre, tous les jours de 10h à 19h, (sauf les lundis en juin et septembre) offrant ainsi une large plage horaire pour que chacun puisse découvrir les trésors qui s'y trouvent. Les visiteurs auront donc tout le loisir de flâner dans cette belle « Échoppe » de pierre afin d'y découvrir l'essence même de l'artisanat local et pourquoi pas d'y dénicher la pièce unique qui saura combler toutes leurs attentes !



REPAS DES AÎNÉS ET NOUVEAUX ARRIVANTS

Après plusieurs années d'absence, le repas des aînés a pu de nouveau être organisé à l'initiative du Conseil Municipal. Il s'est tenu dans la grande salle de l'Hôtel de la Tour, samedi 13 mai dernier, à l'heure du déjeuner. Ce repas était réservé aux personnes âgées de plus de 70 ans et leurs conjoints, ainsi qu'aux nouveaux arrivants sur la commune.

L'évènement comprenait un repas et une animation musicale, le tout financé par la municipalité. Plus de 100 personnes s'étaient inscrites pour l'occasion. En ouverture, le maire Bernard Larbre a pris la parole pour dire sa satisfaction de reprendre cette tradition du repas des aînés. Le repas proposé a fait l'unanimité auprès des convives, tant pour le menu que pour le service...

Tout comme l'ambiance, assurée par Jean-Pierre Marel, qui a su, par ses talents d'amuseur, captiver et faire rire l'assemblée toute entière.

Une bien belle journée et un franc succès...Rendez-vous est pris pour l'an prochain !



LES ARMÉES À LA FOIRE AUX CHÈVRES D'AUBAZINE

La foire de la Saint-Georges, plus connue sous le nom de Foire aux Chèvres s'est déroulée le 23 avril dernier.

En plein air et gratuite, elle a investi comme à son habitude tout le bourg d'Aubazine, entre chèvres, veaux et stands divers. Le village s'est ainsi transformé le temps d'une journée, plongé dans une ambiance toute particulière malgré une météo quelque peu capricieuse.

Parmi les nombreux stands, ceux du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Brive ont attiré l'attention de tous les visiteurs. La Municipalité en accord avec le Président du Comité des Fêtes avait souhaité renouveler son invitation aux forces armées après le succès de leur 1^{ère} participation l'an passé. Cette action permet à la fois de rapprocher les forces armées de la population, de faire découvrir le large panel de métiers proposés, et aussi de sensibiliser les jeunes à ces carrières.

L'adjudant-chef Jean-Vincent, chef du CIRFA, s'est dit ravi de cette journée : « Ce fut une journée riche en rencontres : des jeunes, des anciens, des parents venus prendre des renseignements pour leur enfant, tous très respectueux de l'uniforme ». Il nous avait promis de revenir et c'est chose faite : un partenariat enclin à durer !



Patricia Graffeuil, correspondant Défense

LES PORTE-DRAPEAUX S'INQUIÈTENT DE LA RELÈVE ...



Les porte-drapeaux ont un rôle important dans les cérémonies officielles et commémoratives. En portant fièrement les couleurs nationales, ils rendent hommage aux combattants et aux victimes des guerres et des conflits, et perpétuent la mémoire des événements qui ont marqué l'histoire de notre pays. Cependant, le nombre de porte-drapeaux diminue d'année en année et la plupart des porte-drapeaux en exercice sont des personnes âgées, qui ne pourront pas assurer leur mission pendant encore de nombreuses années. Cette situation préoccupe les porte-drapeaux actuels, qui redoutent que leur rôle ne soit pas assuré dans les années à venir.

Le manque de relève des porte-drapeaux est un phénomène qui touche l'ensemble des associations patriotiques et des organisations de mémoire. Les raisons de cette désaffection sont multiples. D'une part, les événements commémoratifs sont souvent perçus comme désuets ou trop formels par les jeunes générations, qui ont d'autres centres d'intérêt et d'autres manières de célébrer leur attachement à leur pays. D'autre part, les associations patriotiques peinent à renouveler leurs effectifs et à se moderniser pour répondre aux attentes des nouvelles générations.

Face à cette situation, il est important de trouver des solutions pour encourager la relève des porte-drapeaux. Les initiatives visant à moderniser les cérémonies commémoratives, en les rendant plus interactives, plus ludiques et plus participatives, la mise en place de formations spécifiques pour les jeunes, la création de parrainages, la sensibilisation des établissements scolaires à l'histoire et à la mémoire nationales, ou encore la mise en place de réseaux sociaux pourraient contribuer à susciter l'intérêt des jeunes générations.

Mais au-delà de la question de la relève des porte-drapeaux, cette situation interroge plus largement sur notre rapport à l'Histoire et à la mémoire collective. La transmission de la mémoire est un enjeu crucial pour maintenir le lien social et le vivre-ensemble, et pour préserver notre héritage culturel et patrimonial. Il est donc important de poursuivre les initiatives visant à sensibiliser les jeunes générations à cette culture historique, et leur donner les moyens de s'engager pour perpétuer cette mémoire et honorer celle des combattants et des victimes des conflits.

Patricia Graffeuil, correspondant Défense

L'AUBERGE DU PASSADOU INAUGURE LE PREMIER LABEL BISTROT ORIGINE CORRÈZE

Le 24 février dernier, à l'auberge du Passadou, Etienne Desplanques, préfet de la Corrèze, Pascal Coste, président du Conseil départemental, Franck Peyret, vice-président en charge de la promotion du territoire, Bernard Larbre, maire d'Aubazine et différents partenaires ont inauguré **le tout premier Label Bistrot origine Corrèze !**

Initié par le département et dans la continuité du Label Origine Corrèze, cette nouvelle marque a pour vocation de privilégier les circuits courts, de participer à l'attractivité du territoire, de soutenir la restauration locale et de valoriser notre patrimoine bistronomique.

Dans cette auberge de campagne installée en 2013 dans les locaux de l'ancienne colonie de vacances, Blandine, Edgar et Thierry mettent à l'honneur le terroir en proposant une cuisine à la fois rustique et originale concoctée avec des légumes du jardin du Passadou, du pain maison et des produits des marchés alentour.

Retrouvez les lauréats du label Bistrot Origine Corrèze sur www.origine.correze.fr



Travaux Voirie



Par souci d'économie d'énergie et d'accessibilité, le bureau du Maire et du Point Public Multimédia ont migrés dans le bâtiment de la Mairie et de l'Agence postale. Le réagencement des locaux a été effectué par l'entreprise SEDI équipement.

Dans le but de réduire les coûts d'énergie, une climatisation réversible a été installée, dans ce même bâtiment, par l'entreprise AJ électricité.

La Mairie a fait appel aux services de Corrèze Ingénierie pour l'étude de la mise en réseau informatique des services communaux. À la suite de cette étude plusieurs modifications ont été effectuées :

- Changement de prestataires pour la partie reprographie, résiliation du contrat de location avec l'entreprise Rex Rotary pour un achat de copieur avec le bureau fonctionnel Demailly à Tulle.
- Changement d'opérateur internet et communication, la société OP'TeamIP de Malemort a été choisie. Installation de la fibre à l'école, à la mairie, au presbytère (à venir) et à la salle polyvalente. L'école et la mairie bénéficient de la téléphonie par IP.
- JDB informatique a été retenu pour la partie sauvegarde informatique.



La réfection de la route des Vignes a été effectuée par l'entreprise Pouzol.

L'impasse du Busard a aussi été refaite par l'entreprise Pouzol.

Ces projets font partie du contrat de solidarité communale 2023 – 2025 du Conseil Départemental. Ils sont subventionnés à hauteur de 40%.

Subvention annuelle voirie de 6000€ du Conseil Départemental + DETR 35%.



Des stores enrouleurs occultants ont été posés, par l'entreprise Actif Fenêtres, à l'école dans les classes du bas. Ceci afin de permettre à la fois une meilleure filtration de la lumière et aussi une meilleure isolation thermique.

Installation subventionnée à hauteur de 40% par le Conseil Départemental.



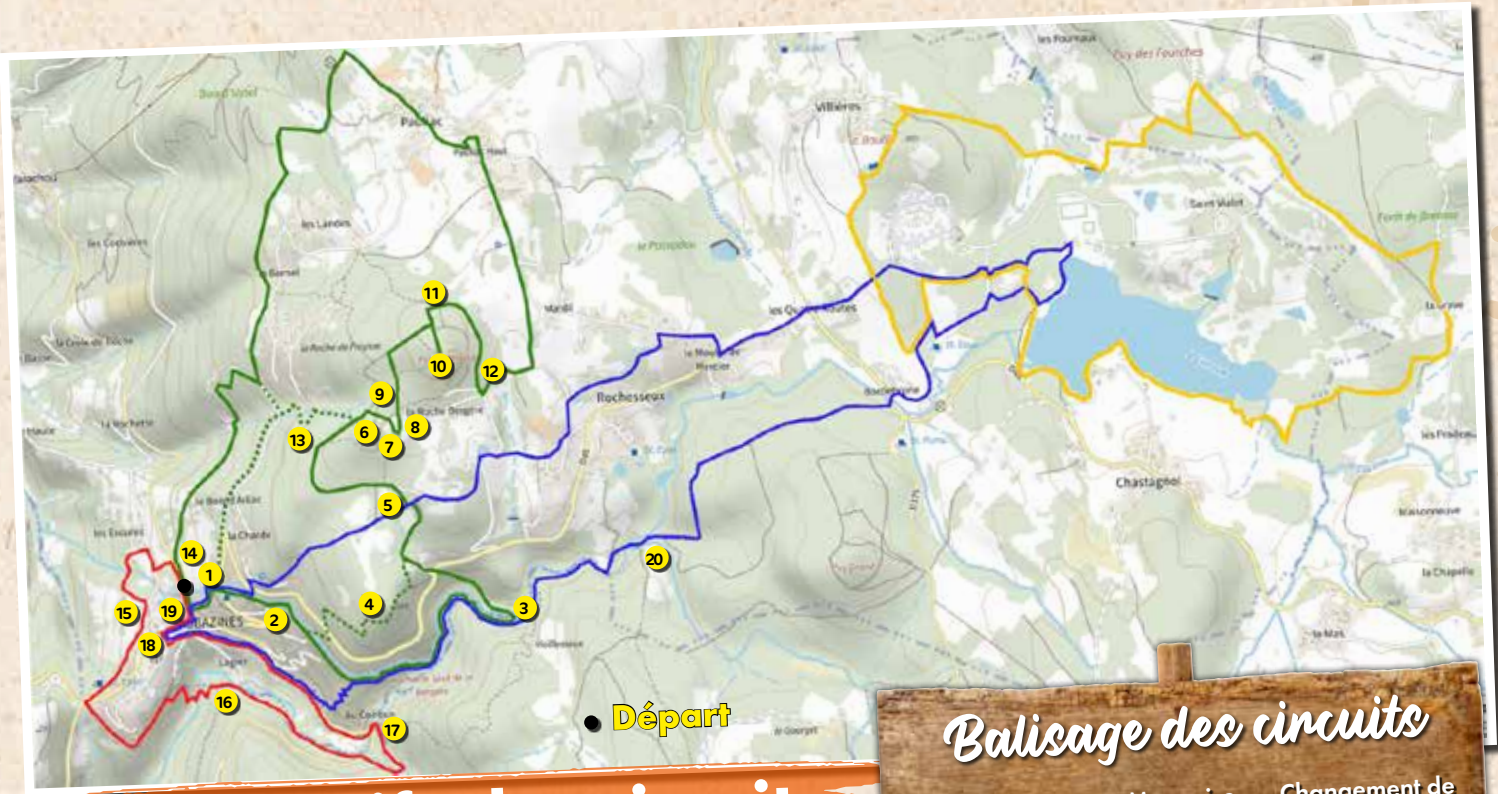
Des travaux d'élargissement de la route, au rond-point du lotissement de Rochesseux, ont été entrepris pour permettre au camion du SIRTOM de passer (entreprise Pouzol).

Subventionnés à 25% par le Conseil Départemental.

À noter :

- Les nouveaux totems de signalisation aux couleurs de la commune sont en cours d'installation : la finalisation de leur implantation et des différentes réglettes interviendra dans les prochaines semaines.
- Le nouveau dépliant des chemins de randonnée édité par l'imprimeur Maugein est disponible gratuitement à la Mairie.

Chemins de Randonnées



Descriptifs des circuits

Départ de chaque circuit parking près du lavoir le long de la route



Le Coiroux : lac, torrent, canal (9.8km) - Balisage bleu

Départ en montée par le chemin des écoliers derrière la ferme – village de Rochesseux (beau village à l'architecture traditionnelle) – centre touristique du Coiroux [nombreuses infrastructures de loisir] – moulin de Bordebrune – gorges du Coiroux – canal des moines – sentier vers les vestiges du monastère féminin – chemin des moines conduisant au bourg.

Ce circuit est réalisable avec un départ du centre touristique.

Circuit des monastères (4.8km)

Balisage bordeaux

Départ en direction de la place (fontaine, salle Bernadette Barrière, vieilles demeures) – église (architecture cistercienne, vitraux, tombeau de Saint-Etienne, stalles, armoires...) – Abbaye (salle capitulaire, salle des moines, cuisine, sol en pisé, jardin vivier...) – rue du Docteur Verdier et quartier du Barry bas (maisons pittoresques, vestiges de moulins, canal des moines en aval de l'abbaye) – chemin des moines – cascades – monastère féminin (vestiges) – chemin des moines – quartier historique du Barry haut.

Du puy au canal (9.8km) - Balisage vert

Départ par le chemin goudronné qui conduit au monastère grec melkite catholique (magnifiques fresques de la chapelle) – chemin ombragé de la Rochette – boulodrome – relais – Pauliat bas, Pauliat haut (villages anciens) – Puy de Pauliat (cromlech, table d'orientation, habitat de pierres sèches de Roche bergère, point de vue des rochers du bois d'Aillac, dolmen, éperon rocheux du Calvaire) – Canal des moines.

Une variante permet de relier directement le Calvaire au village d'Aubazine, une autre variante permet de rejoindre Aubazine par l'école ou la chapelle grecque.

Le parcours nature - Balisage jaune

Au départ du parking du centre touristique, la boucle de 7,5km sans dénivelé du Parcours Nature (PN) longe le lac, le golf et pénètre dans la forêt du parc. Chemin sans difficulté notable en pleine nature, au cours duquel on découvre l'environnement du lac du Coiroux, lieu de baignade, de pêches et diverses activités nautiques.

Voici le détail des activités et des sorties scolaires qui ont eu lieu au cours du premier trimestre à l'école d'Aubazine :

EN JANVIER

Piscine : 8 séances de natation ont été dispensées aux élèves des classes de Mme Delmas (CE2-CM1) et de Mme Clos (CM1-CM2) du 16 au 27 janvier, dans le but de « travailler le savoir-nager ».

EN MARS

École & cinéma : les élèves de la GS au CM2 sont allés au cinéma, à Tulle, le lundi 6 mars pour voir « Le roi et l'oiseau », un film de Paul Grimault (1953).

Voyage scolaire : du 7 au 10 mars, les classes de M. Cacaud (GS-CP-CE1), de Mme Delmas (CE2-CM1) et de Mme Clos (CM1-CM2) sont parties en voyage scolaire aux châteaux de la Loire. Ce séjour culturel et touristique a été financé par la coopérative scolaire, la municipalité et l'association des parents d'élèves.

Au programme : visites des châteaux de Villandry, Chenonceau, Chambord et Cheverny sans oublier le Clos Lucé à Amboise. Ce périple s'est achevé avec la visite du zoo de Beauval pour la plus grande joie des enfants !



Spectacle : le vendredi 24 mars a eu lieu, à l'école, un spectacle interactif proposé par Isabelle Besse (Planète mômes) sur le thème du jardin, des saisons et de la biodiversité. Deux versions étaient proposées : « Le secret du jardin de Clément », pour les élèves de la maternelle et « La biodiversité » pour les élèves de la GS au CM2.



Handball : dans le cadre de l'USEP, un tournoi de handball a réuni, lundi 27 mars à Lanteuil, les élèves (CE2-CM1-CM2) des écoles d'Aubazine et de Lanteuil.

Jeux et courses : une rencontre sportive inter-écoles réunissant les écoles d'Aubazine, de Beynat et de Lanteuil s'est déroulée au stade de Beynat le vendredi 31 mars. Au programme : jeux traditionnels et courses longues ; seule la classe des GS-CP-CE1 y a participé.

EN AVRIL

Concert : dans le cadre du partenariat avec les JMF, un concert était organisé le vendredi 7 avril à Beynat pour les élèves du CE1 au CM2. Le thème était les musiques traditionnelles des Balkans, animé par le duo Raskovnik.



Vélo : un cycle vélo a eu lieu à l'école pour la classe des GS-CP-CE1 du 24 avril au 12 mai. Les vélos ont été prêtés par l'USEP et l'objectif était de travailler le « savoir-rouler ».



MAI

École & cinéma : le lundi 15 mai, les élèves de la GS au CM2 sont allés au cinéma, à Tulle, voir « JIBURO », un film coréen réalisé par Lee Jung-hyang et sorti en 2002.



Randonnée : une sortie randonnée au lac du Causse a été programmée le jeudi 25 mai. Au programme de cette journée nature : la découverte du Causse Corrèzien. Deux parcours étaient proposés : un de 6 km pour les élèves de la GS au CE1, et un de 11 km pour les élèves du CE2 au CM2.



Pêche : une journée découverte a été organisée le mardi 30 mai pour la classe des GS-CP-CE1 à l'Étang des Saules à Albignac, sous l'encadrement du moniteur de pêche Vincent Laroche, membre de la Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze.



EN JUIN

Pétanque : en partenariat avec l'USEP, et encadré par Anthony Mournetas, éducateur sportif, un projet pétanque a été mis en place à l'école pour les classes de Mmes Clos et Delmas. Une rencontre inter-écoles a eu lieu le lundi 26 juin au boulodrome de Brive à l'issue des 3 séances d'entraînement prévues en amont (26 avril, 26 mai et 19 juin).



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ABBAYE D'AUBAZINE (ASABBAU)



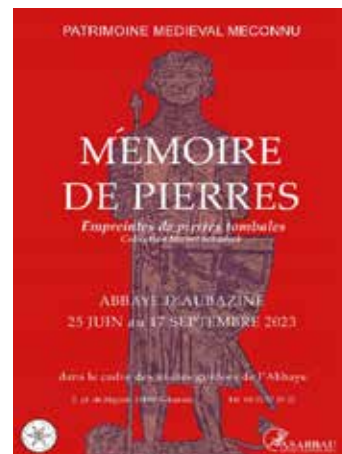
La restauration du vivier de l'Abbaye est terminée mais l'action de l'ASABBAU ne s'arrête pas pour autant. Nous avons en effet beaucoup de projets en préparation :

- mise en place de divers ouvrages métalliques pour finaliser cette restauration. Ces divers ouvrages représentant cependant un coût important (environ 20 000 €), l'ASABBAU recherche de nouveaux financements. Petit rappel : l'association étant reconnue d'intérêt général, tout don peut bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 %.
- deux expositions, co-organisées par l'ASABBAU avec et dans l'Abbaye :

. « **Mémoire de pierres** » : exposition du 25 juin au 17 septembre sur un patrimoine médiéval méconnu qui révèle les talents des artisans tombiers du XII^{ème} siècle. Elle sera visible dans le cadre des visites guidées de l'Abbaye (scriptorium, salle capitulaire, dortoir des moines et dans le salon de thé « La Broderie »).

. **1^{er} Salon d'Artisanat d'Art : 6 - 7 et 8 octobre**. Ce salon réunira une trentaine d'artisans, tous professionnels en métiers d'art, qui présenteront leur savoir-faire et leur créativité à travers leurs œuvres. Les métiers du cuir, joaillerie, céramique, textile seront présents...

Pour adhérer, renseignement ou don : asabbau19190@gmail.com



LES AMIS DU CANAL DES MOINES (LACAM)

L'action de LACAM se déroule en étroite collaboration avec l'ASA du Canal du Coiroux afin de contribuer à la sauvegarde du Canal des Moines. Depuis sa création (décembre 2022), LACAM a participé :



- aux travaux de redressement et de consolidation des murs de la digue entrepris à proximité de l'écluse pour réparer l'accès « sauvage » vers le torrent du Coiroux.
- à l'enlèvement par la société F.O.R.E.T. de certains arbres en bordure du Canal menaçant de tomber.
- à un projet d'envergure en prévision pour un nouveau parcours : il permettra de réguler la fréquentation sur le chemin-digue du Canal et de découvrir les gorges du Coiroux en passant par le Monastère féminin.
- également en préparation : un site internet et un site Facebook (qui devraient être opérationnels dans le courant de l'été).

LACAM participe également aux Journées de Nettoyage du Canal.

Pour adhérer, renseignement ou don : lacam19190@gmail.com



COMITÉ DES FÊTES

Cette année marque les 70 ans du Comité des Fêtes ! Après une Foire aux Chèvres perturbée par une météo capricieuse, mais qui a nous a permis malgré tout d'avoir une bonne fréquentation, nous pensons au videgreniers du **16 Juillet**. Pour celui-ci, vous trouverez les renseignements et les demandes de réservation sur « comite.aubazine@gmail.com ».

Pour la Fête Votive (18, 19 et 20 août), nous verrons le retour du groupe NEOCORTEX pour le concert du vendredi soir (restauration et musique à partir de 19 heures) et de LOU PARCA pour l'animation du repas et du bal du samedi soir. Le dimanche matin aura lieu la traditionnelle randonnée sur les sentiers d'AUBAZINE avec restauration possible le midi.

Le 17 Septembre se déroulera la Foire aux Miels, Produits Naturels et Artisanat d'Art.

Le 14 Octobre aura lieu une journée exposition à la salle polyvalente pour fêter les 70 ans du Comité des Fêtes.

Le 18 Novembre, rendez-vous pour la soirée choucroute.

Si toutefois vous possédez des photos ou des documents représentant le passé du Comité des Fêtes, vous pouvez nous en faire part sur « comite.aubazine@gmail.com » ou au 06 81 24 88 16, merci pour votre aide.

A bientôt,

Le président Patrice JEAN et son équipe

COMITÉ DE JUMELAGE

2023 marque l'anniversaire des 10 ans du jumelage avec (et à) Colmberg. La municipalité, le comité de jumelage, les Aubazinois, et les adhérents à l'association sont invités à fêter cet événement cette année à Colmberg et l'an prochain à Aubazine.

Pour assurer le déplacement du plus grand nombre, le comité affrète un car grand tourisme qui partira le vendredi 8 septembre pour un retour le lundi 10. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire en contactant un des membres du bureau de notre association avant mi-juin.

Auparavant, le comité de jumelage organisera une soirée exceptionnelle avec le groupe Corse AVA CORSICA le 21 juillet à 21h00. Une buvette sera à disposition du public l'après-midi et également après le concert. Les bénéfices iront au comité de jumelage pour couvrir un peu les frais du déplacement à Colmberg.

Nous ne manquerons pas, dès notre retour, de faire un compte-rendu du séjour qui sera publié dans le prochain numéro du magazine municipal.

Le bureau du comité de jumelage Aubazine Colmberg :

Christian LOUIS, Sœur CHRISTOPHORA, Sophie DESHORS, Chantal CONTAMIN, Alain PEUCH, Daniel SAUVIAT.



LE FOYER CULTUREL ET SPORTIF



Le Foyer Culturel et Sportif d'Aubazine (FCS) a fini l'année en beauté avec sa soirée de gala organisée le 10 juin à la salle polyvalente.

Nos danseuses, petites et grandes, ont ébloui un public conquis. Aurélie et ses deux groupes ont animé la soirée ; Marion a pu présenter, avec les adultes les plus courageuses, un échantillon des danses préparées lors des cours de zumba du mardi soir. Une belle soirée animée par le célèbre Jean-Pierre Marel.

En Mars, la conférence sur les gabarres avait attiré un public d'horizons variés, enchanté par la prestation de Bernard. De la même façon, la randonnée de printemps organisée autour d'Aubazine a permis de faire découvrir notre beau village (lavoir, hermitage, dolmen, calvaire, canal, abbaye des femmes, cascade). Soit 8 kilomètres de bas en haut puis de haut en bas avant de remonter vers le bourg et de finir au bar !

On vous attend nombreux pour la rentrée. Les activités proposées resteront variées (danse, yoga, guitare, gym douce, renforcement musculaire, zumba et peut-être pilates). Les inscriptions se feront à la salle polyvalente le 9 septembre après-midi.



L'équipe du FCS

FNACA



Message pour le 61^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie le 19 mars 2023

De nos jours, parler d'anciens combattants ne suffit pas pour esquisser le portrait d'un personnage du passé.

Celui du « combattant » symbolisant quant à lui un guerrier.

Ceux qui eurent à combattre en Algérie, au Maroc et en Tunisie se retrouvèrent bien malgré eux aux anciens combattants dès l'âge de 23 ans.

À l'âge de 20 ans, ils allaient être plongés dans une guerre qui devait leur prendre le temps précieux des amours et celui de l'apprentissage de la vie.

Passer entre 28 et 30 mois sous un même uniforme suffira pour nous vieillir de plusieurs années.

Cette guerre allait mobiliser près de 3 millions d'hommes dont une grande majorité du contingent (appelés/rappelés), militaires de carrière, contractuels. 30000 d'entre nous sont morts pour la France, pour la plupart à l'âge de 20 ans, ainsi que plusieurs centaines de milliers de victimes civiles de tout âge.

Une guerre creusant entre deux pays des plaies qui ne sont, hélas, pas encore toutes refermées aujourd'hui.

Jeunes gens de l'école communale, vous avez appris le sens des mots LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ et vous savez qu'une culture de paix doit se développer dans l'esprit des hommes afin que la raison triomphe.

Vive la République Vive la France



François Manières-Mezon

HARPAU



Le jardin de l'ancien presbytère a retrouvé son attractivité pour les randonneurs et les habitants de la commune grâce à un mécène. Vous y profiterez de la vue des fleurs, de ses allées bien dessinées et de sa vue sur le bourg et l'abbaye.

Grâce à l'association du Canal une capture de son eau a été réalisée et amenée dans le jardin. Dans quelques jours, cette eau coulera dans la vasque de la fontaine au centre du jardin. Vous n'êtes pas sans vous rappeler que la vasque est un moulage de celle de l'abbaye de Bonnaigue, fille d'Obazine.

Le musée est ouvert durant les fins de semaine avec la participation des membres de l'association ou de sympathisants. Emma Wisman et Paul Dimino-Hoffmann, deux jeunes recrutés par l'association, assureront son animation en haute saison, et ce chaque jour, à l'exception des mardis.

Cette année encore, il n'y aura pas de droit d'entrée, habitants de la commune, profitez-en pour voir ou revoir les émouvants objets de la vie courante trouvés lors des campagnes de fouilles du monastère de Coyroux, les piliers de la galerie du cloître disparue dans l'abbaye, les maquettes reconstituant les monastères dans leur état premier avec tous les détails architecturaux ou aussi le diaporama qui permet d'admirer l'ensemble des trésors de notre histoire.

L'association va organiser deux journées d'entretien de Roche-Bergère avec l'aide des employés communaux et du camping du Coiroux en Juillet et en Août. Nous allons faire appel au maçon habituel pour restaurer la digue de la source qui alimentait en eau potable le cloître de Coyroux.

Noël Tassain

APE O'BAZ MÔMES



Lors du second trimestre, l'équipe de l'APE O'BAZ Mômes a de nouveau organisé différentes manifestations pour divertir nos petits et récolter de l'argent pour l'école.

En premier lieu il y a eu la Boom Carnaval : un défilé déguisé dans les rues du village, suivi d'une boom dinatoire à la salle des fêtes durant laquelle les enfants de l'école se sont bien amusés.

Nous avons organisé ensuite une vente de fleurs et d'articles pour la maison.

Le 7 avril, une chasse aux œufs de Pâques a eu lieu dans les jardins de l'abbaye sous un beau soleil, ainsi qu'un concours de dessins avec des chocolats supplémentaires pour les 3 gagnants.

Notre premier loto dont l'organisation a été compliquée par manque de bénévoles était initialement prévu en janvier, il s'est tenu finalement à la date du 29 avril. Une belle soirée grâce à laquelle un joli bénéfice a été récolté pour l'école. Nous remercions l'ensemble des commerçants et des parents qui nous ont offert des lots.

Nous avons également pu offrir à l'ensemble des enfants de TPS, PS et MS une place pour la salle de jeux Au P'tit Bout en Train, à Tulle, ainsi qu'un goûter.

La dernière manifestation à venir sera la kermesse qui se déroulera le vendredi 23 juin au soir dans les jardins de l'Abbaye, ouverte à tous ! Pour cette occasion ainsi que pour l'année prochaine, nous recherchons de nouveaux bénévoles pour venir agrandir notre équipe. Bonne humeur assurée, rejoignez-nous !



SOCIÉTÉ DE CHASSE D'AUBAZINE

En cette période estivale, nous souhaitons sensibiliser le public...

En effet, même si les **bébés faons** (de chevreuil) sont irrésistibles, il faut les laisser tranquilles.

Au printemps, trop de promeneurs "ramassent" des bébés faons, en pensant qu'ils ont été abandonnés. Mais en les touchant, ils mettent leur vie en danger.

- **NE PAS LES TOUCHER** : Un faon touché par un humain est rejeté par sa mère. Les chevreuils ont un odorat très développé, et les liens entre mère et petits passent notamment par l'odeur, et en les touchant, vous déposez votre odeur sur le faon.
- **NE PAS LES RAMASSER** : Les promeneurs, mal informés, pensent bien agir et déduisent qu'un bébé seul est en danger. Les faons restent tapis dans l'herbe et se fondent dans le décor, ils ont un pelage de camouflage, et les mères les laissent souvent seuls pour aller manger, le petit se faisant alors le plus discret possible, et ne fuyant pas en cas d'approche de quelqu'un, comptant sur son camouflage.

Les promeneurs pensent que les mères de ces faons (biches et chevrettes) abandonnent leurs enfants. Mais la mère n'est jamais loin et espère que l'être humain ne prendra pas son petit.

En le touchant ou le ramassant, vous compliquerez son intégration en milieu naturel.

Protéger les animaux, c'est aussi laisser "faire la Nature" car, généralement, elle fait bien les choses.



Faon de chevreuil

Raphaël Graffeuil

Rencontre avec...

Jean-Michel Nuptia, habitant d'Aubazine depuis plus de 40 ans, nous a présenté son ouvrage « Aubazine, abbaye cistercienne, Terre d'Histoire et de Nature », et nous a parlé de la passion qui l'anime...

Ancien instituteur, notamment à St Hilaire-Peyroux durant une vingtaine d'années, Jean-Michel Nuptia a toujours été passionné par les vieilles pierres, la réfection des anciennes ruines et leur histoire. C'est donc tout naturellement qu'il a rejoint l'association Harpau dont il est vite devenu un membre actif. Cela lui a permis, comme il le dit, d'avoir un cadre officiel pour pouvoir par le biais de l'association agir auprès des autorités. Ces actions ont toujours été menées d'une part avec le soutien des municipalités passée et présente, et d'autre part grâce à l'aide de nombreux bénévoles.

Il est, avec André Thieyre, à l'origine de la création de chemins qui passent par tous les endroits naturels et historiques de la commune. Ceci afin de servir de fil conducteur pour mettre en valeur les sites touristiques et créer des parcours de randonnée qui traversent tous les lieux remarquables chargés d'histoire et répertoriés.

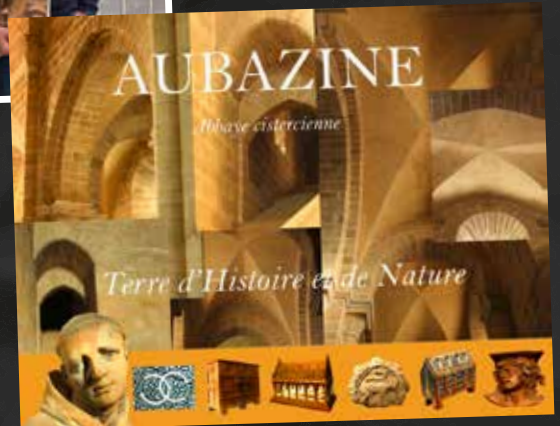
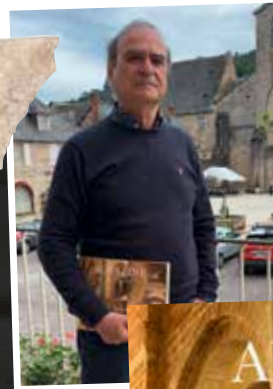
Photographe amateur depuis de nombreuses années, Jean-Michel Nuptia a rassemblé de nombreux documents et photos au fil du temps. Cela lui a donné l'idée de publier un ouvrage, très riche et très documenté, afin d'intéresser les Aubazinois à connaître leur propre patrimoine. Il a voulu ainsi montrer que la connaissance de l'Histoire n'est pas réservée à un public averti, mais bien au contraire à la portée de tous.

Cette transmission du savoir et de la connaissance qui l'anime a été pensée comme un acte pédagogique et, selon plusieurs témoignages recueillis, a déjà permis à de nombreux habitants de découvrir davantage leur patrimoine local et ainsi mieux l'appréhender.

Il est à noter qu'une nouvelle version de ce livre, arrangée et enrichie, est en préparation.

Cette rencontre fut riche, humainement et culturellement parlant, et pleine d'enseignements. Nous tenons à remercier Jean-Michel Nuptia pour sa disponibilité et cet agréable moment de partage...

Jacques Cotsis, Stéphane Chapou



FEUX DE FORÊT

LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGER

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



**NI FEU
NI BARBECUE**
aux abords des forêts



PAS DE CIGARETTE
en forêt ni de mégot jeté
par la fenêtre de la voiture



**PAS DE TRAVAUX
SOURCE D'ÉTINCELLES**
les jours de risque d'incendie



**PAS DE COMBUSTIBLE
CONTRE LA MAISON**
bois, fuel, butane...

**TÉMOIN D'UN
DÉBUT D'INCENDIE,
JE DONNE
L'ALERTE**
en localisant le feu
avec précision



**JE ME
CONFINE DANS
MA MAISON**
elle est mon
meilleur abri

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS

#attentionfeuxdeforet

attention-feux-foret.gouv.fr